

Lieu de Formation

En inter : dans nos locaux
En intra : dans vos locaux

Nombre de jour : 1 jour

Nombre d'heures : 7h

Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

Tarif :

Tarif individuel : à partir de 250 € HT.

Tarif groupe : minimum 4 personnes
à partir de 990 € HT.

Nous consulter, demande de devis par
téléphone ou mail.

Méthode et moyens pédagogiques :

Moyens techniques : PC, tablettes et
vidéoprojecteur, plan, étiquettes de signalisation

Moyens humains : Formateur qualifié.

Apports théoriques et pratiques :

Support de cours formation.
QCM.

Exercices de mise en situation.
Echanges de bonnes pratiques.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français.

Aptitude médicale au poste.

Objectifs :

Mettre en place et maintenir une signalisation
temporaire et/ou un balisage de chantier
adapté aux travaux réalisés et aux risques
générés.

Informé sur les risques et les obligations lors de
l'occupation du domaine pour des travaux
afin de mieux préparer les chantiers.

Personnes concernées :

Personnel ou chefs en charge de la
signalisation temporaire.

Accessibilité : Nous disposons d'une salle et de
W.C accessibles aux personnes à mobilité
réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations
peuvent s'adapter à vos besoins personnels
spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter
vers un autre organisme, Christian Fleury est à
votre écoute par mail à [admin@fcf-
prevention.com](mailto:admin@fcf-prevention.com)



Organisme de formation professionnel
en prévention des risques

☎ : 06.23.42.67.10

✉ : admin@fcf-prevention.com

PREPARER ET METTRE EN ŒUVRE LA SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Comprendre l'importance de la signalisation :

- Lister les conséquences de défaut de signalisation.
- Définir et citer les implications de chacun et les conséquences civiles et pénales.

Décrire les contraintes et objectifs de la signalisation temporaire de chantier :

- Identifier les objectifs de la signalisation.
- Intégrer les risques du chantier.
- Lister les contraintes de communication et critères nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Définir les critères de qualité de la signalisation temporaire :

- Comparer des situations et faire une analyse critique.
- Déterminer les 4 critères de qualité et d'efficacité de la signalisation temporaire.

Décrire les moyens de signalisation :

- Enumérer les catégories de signalisation et leur fonction.
- Identifier les types de chaussées.
- Adapter les moyens de signalisation aux types de voies.

Appliquer les moyens de signalisation temporaire :

- Applications pratiques sur situations de chantier : sur voie urbaine, en rase campagne, sur chaussées bidirectionnelles, avec ou sans empiètement sur chaussée, alternats, circulation des piétons.

Préparer son chantier :

- Analyser les règles et principes et déterminer une liste de situations types.
- Lister et comparer les documents et matériels nécessaires à la réalisation de la signalisation temporaire.

EVALUATION

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation par le biais d'un QCM et d'une mise en situation pratique.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

FCF – Fleury Christian Formation
SIRET : 802 277 343 00025

n° de déclaration d'activité : 119 506 513 95

Siège social : 3, rue de la Croix Blanche – 95710 CHAUSSY
Bureaux et Formations : 5, rue Ampère – 95420 Magny en Vexin

Plateau technique : 9 route de Vernon – 95420 Hodent
Centre d'examen AIPR par QCM n°1146